DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13 rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 10 février 2023

02.2023-04	**CYCLE DE L'EAU** **OBJET : Avenant n° 1au lot n°1 « réseaux » de l'accord-cadre à bons de commande pour les travaux sur les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°22.02.2022-17 du Conseil communautaire en date du 22 février 2022 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

VU la décision n° B_24.05.2022-01 du Bureau Communautaire du 24 mai 2022 approuvant l'accord-cadre à bons de commande pour les travaux sur les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales conclu avec le groupement composé de l'entreprise ATLASS et de l'entreprise CHAUVIRE TP,

Considérant la nécessité d'ajouter des prix nouveaux à l'accord-cadre, afin de réaliser certains travaux non prévus initialement ou pour préciser certains prix,

Considérant l'avenant n°1 détaillant l'ensemble des prix nouveaux rendus nécessaires pour une bonne exécution des prestations, ci-annexé,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un avenant n°1 au lot n°1 « réseaux » de l'accord-cadre à bons de commande pour les travaux sur les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales avec le groupement précité, étant entendu que cet avenant n'aura aucune incidence financière sur le marché en cours.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le Président,
Jean-Guy Cornu

AR-Préfecture de Nantes
044-200067635-20230214-1-AU

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 14-02-2023
Publication le : 14-02-2023

Publication sur le site internet le : 16/02/2023

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **EXE10**

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
13 rue des ajoncs
CS 89409
44194 CLISSON CEDEX

B - Identification du titulaire du marché public

Groupement SARL ATLASS'/ SAS CHAUVIRE TP
5 Avenue de l'Europe
ZI du Petit Lapin
SAINT GERMAIN SUR MOINE
44230 SEVREMOINE

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre

- Objet du marché public:

Accord-cadre à bons de commande

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE, D'EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES
Lot 1 : réseaux

Marché n° 22.016

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre **: 21 juin 2022**

- Forme de l'accord-cadre **:** Accord-cadre à bons de commande monoattributaire, avec un minima annuel de 300 000 € HT et avec un maxima annuel de 2 500 000 € HT, valable pour la durée du marché.

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 1 an reconductible 3 fois (article 4.1 du CCAP). La durée maximale de l'accord-cadre est de 48 mois.

- Montant initial de l'accord-cadre :

  - Les prestations sont rémunérées par application des prix fournis au bordereau des prix unitaires, étant précisé que seules les quantités réellement exécutées seront facturées.

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant n° 1 a pour objet de créer des prix nouveaux à l'accord-cadre, afin de réaliser certains travaux non prévus initialement ou pour préciser certains prix.

Les prix nouveaux sont les suivants :

282	Tamponnage de conduite, sans terrassement ni remblaiement de fouille	
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture de mortier et le colmatage des extrémités de conduite ou de regard abandonnée Il comprend : - le dégagement manuel soigné nécessaire pour la réalisation de la maçonnerie ; non compris les terrassements - la fourniture du mortier et la maçonnerie soignée pour réalisation de l'obturation Le mètre cube : Quatre-vingt cinq euros	85,00 €
283	Tamponnage de conduite, avec terrassement et remblaiement de fouille	
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture de mortier et le colmatage des extrémités de conduite ou de regard abandonnée Il comprend : - les terrassements en déblais jusqu'à 2 m3, - le dégagement manuel soigné nécessaire pour la réalisation de la maçonnerie ; non compris les terrassements - la fourniture du mortier et la maçonnerie soignée pour réalisation de l'obturation - le remblaiement de la fouille Le mètre cube : trois cents euros	300,00 €

	Branchement PEHD	
	Ce prix rémunère la pose d'un branchement sur canalisation de tout diamètre, sur canalisation PEHD ou fonte ou PVC, comprenant: - fourniture et pose du collier de prise en charge en fonte avec vis de blocage et boulonnerie, - le robinet de prise en charge fonte et bronze fermeture 1/4 de tour, latéral ou sur le dessus, - la bouche à clé ronde, tube allonge, le tabernacle et l'entourage de protection en béton.	
741.1	<u>Fourniture et pose de branchement Ø 25 jusqu'à 5 m</u> Le mètre linéaire :	150,00 €
741.2	<u>Fourniture et pose de branchement Ø 25 au-delà de 5m</u> Le mètre linéaire au-delà de 5ml :	12,00 €
742.1	<u>Fourniture et pose de branchement Ø 32 jusqu'à 5 m</u> Le mètre linéaire :	160,00 €
742.2	<u>Fourniture et pose de branchement Ø 32 au-delà de 5m</u> Le mètre linéaire au-delà de 5ml :	14,00 €
743.1	<u>Fourniture et pose de branchement Ø 40 jusqu'à 5 m</u> Le mètre linéaire :	180,00 €
743.2	<u>Fourniture et pose de branchement Ø 40 au-delà de 5m</u> Le mètre linéaire au-delà de 5ml :	16,00 €
744.1	<u>Fourniture et pose de branchement > Ø 40 jusqu'à 5 m</u> Le mètre linéaire :	216,00 €

744.2	Fourniture et pose de branchement > Ø 40 au-delà de 5m Le mètre linéaire au-delà de 5ml :	20,00 €
745.1	Report de branchement PEHD Ce prix rémunère, à l'unité, le report d'un branchement projeté sur branchement existant quel que soit le diamètre du branchement existant. Le raccord se fait obligatoirement par soudure. L'unité : trois cent trente six euros	336,00 €
745.2	Déconnexion de branchement existant sur canalisation principale : Ce prix rémunère au forfait la déconnexion de branchement sur canalisation existante, y compris changement du collier et bouchon. Ce prix s'applique quel que soit le diamètre de branchement. Les terrassements et remblais sont compris dans ce prix, seule la réfection de voirie n'est pas comprise. Le forfait :	463,00 €
746.2	Fourniture et pose de borne hors sol Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'une borne en matériaux composite anti UV de dimensions adéquates et comprend: - les terrassements et les remblaiements. - l'accord du riverain. - une borne résistante au gel, comprenant une protection antigel du comptage.coffret équipé d'une porte calorifugée permettant la lecture du compteur et l'accès aux organes de manœuvres et avec : - une colonne et coffret en polypropylène ou en PVC - adaptée à une pression nominal de 16 bars. - attestant d'une conformité sanitaire . - de couleur sable (ex : RAL 1015). - un verrou de porte de façade métallique fendu (pouvant être manœuvrée par une clef « carrée » adaptée et / ou par un tournevis) Le verrou sera à valider en amont par Clisson Sèvre et Maine Agglo . - un robinet avant compteur de type quart de tour à 2 positions, un clapet anti retour ainsi qu'une douille de purge en laiton. L'étanchéité entre le compteur et la robinetterie doit se faire par des joints et des écrous tournants en laiton. e robinet avant compteur doit avoir un système inviolable ou de verrouillage de type « Saint Lizaigne » ou équivalent . Les cannes d'alimentations et de distributions seront en PEHD . Si le montage prévoit un raccord entre la canne et le branchement en PEHD, le manchon est électrosoudable PN16, NF 12201, NF 1555. - la remise en état des lieux quel que soit l'état de l'existant *L'unité :* quatre cent soixante trois euros	463,00 €
746.3	Fourniture et pose de regard de comptage dit "compact hors gel": Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'une borne en matériaux composite anti uv de dimensions adéquates et comprend: - les terrassements et les remblaiements. - l'accord du riverain. - un regard compact hors gel pour compteur d'eau, profondeur mini 0,8m avec : -adapté à une pression nominal de 16 bars. - attestant d'une conformité sanitaire . - un robinet avant compteur de type quart de tour à 2 positions, un clapet anti retour ainsi qu'une douille de purge en laiton. L'étanchéité entre le compteur et la robinetterie doit se faire par des joints et des écrous tournants en laiton. Le robinet avant compteur doit avoir un système inviolable ou de verrouillage de type « Saint Lizaigne » ou équivalent . Les cannes d'alimentations et de distributions seront en PEHD . Si le montage prévoit un raccord entre la canne et le branchement en PEHD, le manchon est électrosoudable PN16, NF 12201, NF 1555. - la remise en état des lieux quel que soit l'état de l'existant *L'unité : trois cent soixante cinq euros*	365,00 €

850	Plaque pleine	
	Fourniture et pose d'une plaque pleine pour tamponnage de conduite sur bride existante. Ce prix comprend la mise en place, la boulonnerie , le joint ainsi que le terrassement et le remblaiement.	
850.1	Ø ≤ 125 L'unité :	220,00 €
850.2	125 < Ø ≤ 200 L'unité :	285,00 €
850.3	200 < Ø ≤ 300 L'unité :	330,00 €

	Réfection	
938.1	Réfection définitive de tranchée en enrobé sous RD - prescriptions CD44 Ce prix rémunère, au mètre carré, la réfection définitive de chaussée en enrobé sur voie départementale et comprend : - le reprofilage (réglage et compactage si nécessaire) du niveau supérieur du remblai mis en place sur la largeur de la tranchée, y compris le décaissement du matériau en place sur les débords (0,15 m de part et d'autre de la réfection provisoire), - un cylindrage pour la réalisation d'un enrobé, y compris la réalisation d'un joint étanche à l'émulsion de bitume avec fermeture de part et d'autre de la tranchée; - la fourniture et pose de grave bitume sur 15 cm suivant les prescriptions du Département de Loire Atlantique - la fourniture et pose de l'enrobé su une épaisseur de 5 cm suivant les prescriptions du Département de Loire Atlantique Le joint aura une largeur de 0,20 m minimum et la surface devra régner avec le niveau existant de la chaussée Le mètre carré : Soixante trois euros et soixante dix cents	63,70 €

1100	**Travaux spéciaux**	
1102	Réfection du radier du pont cadre - Pont Ligneau à Gétigné	
	Ce prix comprend : - l'amenée et le repli de l'équipe de maçonnerie, - la mise en place si nécessaire d'un système de batardeau et de pompage des eaux de ruissellement, - la dépose de la canalisation provisoire, posée dans le radier du pont cadre, - le nettoyage du support, - la réfection au mortier de ciment du radier du pont cadre au droit de la canalisation réhabilitée Le forfait : mille huit cent soixante cinq euros	1 865,00 €
1103	Mise en place d'une enveloppe tubulaire avant chemisage ø160 à 200mm le mètre linéaire : trente deux euros	32,00 €
1104	Mise en place d'une manchette d'extrémité de type Quick-lock de diamètre ø160 à 200mm l'unité : cinq cent soixante euros	560,00 €
1105	Pose de PEHD anti-contaminant de type PE100 RCD	
	Fourniture et pose en tranchée d'une canalisation PEHD anticontaminant, résistante aux désinfectants, de qualité alimentaire, noire à bande bleue, conforme aux normes NFT 54.063 et EN 12201, sous forme de barre, de couronne ou de touret, y compris jonctions par raccords électrosoudables ou soudure miroir, de pression nominale de 16 bars, PN 16. Les prescriptions techniques et protocole de pose du fabricant devront être respectées, notamment au niveau des jonctions afin d'assurer la continuité de l'anticontaminant.	

1105.1	Fourniture et pose de canalisation eau potable en PEHD anticontaminant PN 16 Ø 50 mm Le mètre linéaire : cinquante et un euros	51,00 €
1105.2	Fourniture et pose de canalisation eau potable en PEHD anticontaminant PN 16 Ø 63 mm Le mètre linéaire : soixante seize euros	76,00 €
1105.3	Fourniture et pose de canalisation eau potable en PEHD anticontaminant PN 16 Ø 125 mm Le mètre linéaire : cent soixante sept euros	167,00 €
1106	Ce prix rémunère la pose d'un branchement anticontaminant sur canalisation de tout diamètre, sur canalisation PEHD ou fonte ou PVC, comprenant: - fourniture et pose du collier de prise en charge avec vis de blocage et boulonnerie, - la vannette de fermeture 1/4 de tour - la bouche à clé ronde, tube allonge, le tabernacle et l'entourage de protection en béton. Les prescriptions techniques et protocole de pose du fabricant devront être respectées, notamment au niveau des jonctions afin d'assurer la continuité de l'anticontaminant.	
1106.1	Fourniture et pose de branchement Ø 25 anticontaminant jusqu'5 m Le mètre linéaire : deux cent quarante deux euros	242,00 €
1106.2	Fourniture et pose de branchement anticontaminant Ø 25 au-delà de 5m Le mètre linéaire au-delà de 5ml : vingt quatre euros	24,00 €
1106.3	Fourniture et pose de branchement Ø 50 anticontaminant jusqu'5 m Le mètre linéaire : deux cent quatre-vingt-douze euros	292,00 €
1106.4	Fourniture et pose de branchement anticontaminant Ø 50 au-delà de 5m Le mètre linéaire au-delà de 5ml : cinquante et un euros	51,00 €

Le présent avenant s'impose à tous les bons de commande passés en cours d'exécution ou à exécuter.

Les clauses du marché initial (et des précédents avenants éventuels) demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

■ Montant du marché public ou de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande avec un minima annuel de 300 000 € HT et avec un maxima annuel de 2 500 000 € HT, valable pour la durée de l'accord-cadre.
Le montant de l'accord-cadre sera calculé en fonction des prestations réellement exécutées en application des prix indiqués au bordereau des prix unitaires

■ Prestations exécutées par les sous-traitants : Les dispositions du présent avenant s'appliqueront aux sous-traitants déclarés pour l'exécution des prestations..

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant n° 1 a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON ☐ OUI

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A : Clisson , le ……

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

Le Président,
Jean-Guy Cornu

Publication sur le site internet le : 16/02/2023

AR-Préfecture de Nantes
044-200067635-20230214-1-AU
Acte certifié éxécutoire
Réception par le préfet : 14-02-2023
Publication le : 14-02-2023